

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20261409-06 Du 27 juillet 2026 ASSOCIATION LES PRÉS VERTS DEMANDE DE SUBVENTION
---	--	---

Nombre de membres				Date de la convocation	09.09.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	09.09.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	13	Pouvoir	1		

L'an deux mille vingt-six, le quatorze du mois de septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (13)

Absents avec pouvoir : SANTORO B (1)

Absents sans pouvoir : PITAVY A (1)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

ASSOCIATION LES PRÉS VERTS **DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de subvention de l'association Les prés verts qui souhaite investir dans de nouveaux projecteurs LED, moins énergivores et qui dégageraient moins de chaleur, rendant les représentations de théâtre plus confortables pour les acteurs. L'association rappelle que chaque année les bénéfices recueillis sont reversés à des œuvres caritatives.

Coût de l'investissement envisagé : 2 459.69 € TTC

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Décide de surseoir à statuer.**

Fait à Usson en Forez, le mardi 15 septembre 2026.

Hervé BÉAL, Maire	Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance
-------------------	--

